

Certification CSA-GTP



Les préoccupations des consommateurs en matière d'hygiène et de sécurité dans le domaine agroalimentaire sont aujourd'hui des enjeux importants pour les entreprises du monde de l'agroalimentaire. Elles doivent donc mettre en place des bonnes pratiques pour assurer la qualité sanitaire des marchandises qu'elles mettent en marché.

La **certification CSA-GTP** est le meilleur moyen, pour ces entreprises, de faire reconnaître la qualité de leurs activités.

Cette certification a été mise en place par COOP DE FRANCE METIERS DU GRAIN, la FNA (Fédération du Négoce Agricole) et le SYNACOMEX (Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales), afin de s'inscrire dans une démarche unique et homogène en matière d'hygiène. Elle couvre les activités de collecte, de stockage, de commercialisation et de transport de céréales, oléagineux et protéagineux.

Ce référentiel s'adresse donc aux coopératives, négociants ou silos qui souhaitent recevoir une certification validée par un organisme certificateur, tiers indépendant et ainsi faire reconnaître leurs bonnes pratiques d'hygiène et de traçabilité (qualité sanitaire des marchandises mises sur le marché).

Pourquoi obtenir une certification ?

La certification CSA-GTP est désormais recommandée auprès des acheteurs pour faire reconnaître les bonnes pratiques de collecte, de stockage, de commercialisation et de transport de céréales, oléagineux et protéagineux qui sont mises en œuvre pour assurer la qualité sanitaire des marchandises.

Cette certification apporte de nombreux avantages tels que :



Répondre à une demande croissante

Le marché demande aujourd'hui des produits et services certifiés pour s'assurer d'une qualité constante.



Valoriser une qualité supérieure

La certification assure une qualité supérieure et constante tout en assurant une meilleure traçabilité des produits.



Gagner de nouveaux marchés

Vos produits respectent un certain niveau d'exigence qui va rassurer vos interlocuteurs et vous permettre de vous positionner plus facilement sur de nouveaux marchés.

Terraé, notre certification CSA-GTP

Choisir Terraé, c'est l'assurance de travailler avec un organisme de certification à taille humaine et de profiter des avantages suivant :

- **La formation de nos experts** : nos équipes sont continuellement formées aux nouvelles réglementations
- **Une veille réglementaire à jour** : Terraé est impliquée dans les réunions d'informations sur les évolutions de la réglementation
- **La proximité** : nous avons une équipe dédiée, à l'écoute de vos besoins et de vos ambitions

Certification CSA-GTP



Les étapes de la certification

